

## L'ASSURANCE-CHÔMAGE

### PRÉSUMÉ ÉPUISEMENT DE LA CAISSE—MAJORA- TION DES COTISATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. C. E. Johnston (Bow-River):** J'ai une question à poser au ministre du Travail. D'après les rapports les plus récents, la caisse d'assurance-chômage serait en voie de s'épuiser très rapidement. Le gouvernement se propose-t-il de renseigner la Chambre sur la solidité de la caisse du point de vue actuariel et nous dira-t-il s'il a l'intention de majorer les cotisations des divers intéressés?

**L'hon. Michael Starr (ministre du Travail):** Je ne crois pas que le fonds soit en voie de s'épuiser à un rythme alarmant. Autant que je sache, il s'établit actuellement à environ 884 millions. En conséquence, étant donné la solidité de la caisse, nous n'avons pas l'intention...

**L'hon. M. Lesage:** Sous un gouvernement libéral.

**L'hon. M. Starr:** ...d'accroître les cotisations.

## LES PENSIONS

### PARTICIPATION DES PROVINCES AUX RÉCENTES MAJORATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, est-ce que je puis poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Peut-il aujourd'hui nous confirmer la réponse provisoire qu'il nous a donnée samedi et nous dire si toutes les provinces participent actuellement, ou ont convenu de participer aux diverses augmentations de pension adoptées à la présente session du parlement? Nous dira-t-il aussi si les dix provinces ont convenu de payer jusqu'à concurrence du montant intégral de \$55 prévu dans les diverses mesures législatives en question?

**L'hon. J. W. Monteith (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Je remercie l'honorable député de m'avoir donné avis de sa question. Quant à la première partie, je puis en effet confirmer la réponse que je lui donnais samedi dernier et lui dire que toutes les provinces participent actuellement ou ont convenu de participer aux divers relèvements de pension adoptés à la présente session.

La deuxième partie de la question n'étant pas dépourvue d'intérêt, il me sera peut-être permis d'y répondre un peu plus longuement. De nouveaux accords, qui sont

entrés en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1957 et qui modifient les accords primitivement envisagés, ont été conclus par le gouvernement fédéral avec les provinces suivantes: Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique.

Dans un certain nombre de ces provinces, les pensions augmentées ont été versées dès le mois de novembre 1957. Les autorités fédérales croient comprendre que les autres provinces ont augmenté leurs versements en décembre 1957, ou bien les augmenteront en janvier 1958. Quant aux trois autres provinces, elles ont donné à entendre qu'elles avaient l'intention de conclure aussitôt que possible de nouveaux accords. Nous travaillons en ce moment à mener ces pourparlers à bonne fin.

L'Île du Prince-Édouard a donné à entendre qu'elle se propose de faire compter son accord du 1<sup>er</sup> novembre 1957. Il faudra toutefois, à cet effet, modifier la loi provinciale. Terre-Neuve a fait savoir aux autorités fédérales qu'elle signera de nouveaux accords, qui devront entrer en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1958. Mais jusqu'ici aucun accord n'a été reçu. Les autorités fédérales ont également été informées que Québec conclura de nouveaux accords avec le gouvernement fédéral de façon à donner suite aux modifications apportées aux lois fédérales. Nous attendons actuellement que nous soient renvoyés les accords que nous avons transmis aux autorités de cette province.

## L'ÉNERGIE

### PROVINCES DE L'ATLANTIQUE—MESURE RELATIVE AUX CENTRALES THERMIQUES

La Chambre reprend la discussion, ajournée le lundi 13 janvier, sur la motion de l'honorable M. Hamilton (Qu'Appelle), en vue de la 2<sup>e</sup> lecture du bill n<sup>o</sup> 244 ayant pour objet d'aider à la mise en valeur de l'énergie électrique dans les provinces de l'Atlantique.

**M. H. M. Batten (Humber-St. George's):** Monsieur l'Orateur, quand la séance a été levée, hier soir, je disais que le bill n<sup>o</sup> 244 me convient. Je voulais, ai-je dit, appuyer cette mesure législative, parce que je la crois excellente. Mais, comme je suis d'avis qu'elle a du mérite, j'ai dit aussi que je voulais m'assurer que ma province de Terre-Neuve obtiendra, en vertu de cette mesure, les mêmes avantages que recevront les autres provinces de la région atlantique.

Encore une fois, monsieur l'Orateur, je suis convaincu que, si nous voulons produire de l'énergie électrique dans les provinces atlantiques, ou n'importe où au Canada, la seule